

Echantillonneurs passifs pour le dioxyde de soufre

Vous recevez ci-joints des échantillonneurs passifs pour le dioxyde de soufre de même que des protocoles d'enregistrement des lieux de mesure et du temps d'exposition. Les échantillonneurs passifs sont pourvus d'un code appelé "Code Passam"

Installation du lieu de mesure

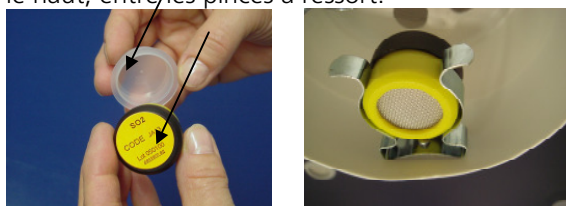
On accroche les échantillonneurs passifs dans un récipient (boîte) pour les protéger. Celui-ci les protège des influences météorologiques - les récipients doivent être placés à une hauteur de 2 à 2 mètres et demi et suspendus librement. Les meilleures possibilités de suspension sont les poteaux électriques, les tableaux indicateurs de la circulation ou bien un pieu en bois que l'on aura érigé soi-même. Pour la fixation des boîtes on utilise des bandes adhésives, de la ficelle ou du fil de fer.

Description du lieu de mesure

La mesure est seulement représentative pour l'endroit de mesure immédiat. C'est pourquoi il est important, pour l'interprétation des valeurs de mesure, de décrire le lieu de mesure le plus exactement possible et, si possible, d'en garder une photo.

Déroulement de la mesure

Pour que les échantillonneurs passifs soient prêts pour la mesure, il faut enlever le bouchon. On les fixe ensuite dans la boîte de protection, l'ouverture vers le haut, entre les pinces à ressort.



Après la mesure on rebouche les échantillonneurs passifs avec leur bouchon.

passam ag

Analyses environnementales

Schellenstrasse 44, CH-8708 Männedorf, Téléphone 0041 44 920 46 44, Fax 0041 44 920 24 97

www.passam.ch

e-mail passam@passam.ch

Enregistrement

Le code de l'échantillonneur passif, le lieu de mesure de même que la date et l'heure de début et de fin de la mesure sont à noter sur les feuilles d'enregistrement

Lieu Code		Code passam	Début Date	Heure	Fin Datum	Heure	Durée heures	Observations
Fuxing Lu Nr. 127		CUE2	12.6.01	12:00	26.6.01	12:00	332	
Plant entrance		CUE4	12.6.01	12:10	26.6.01	12:10	332	
Wucheng Lu		CUE16	12.6.01	12:25	26.6.01	12:55	332.5	humide

Attention : Pour une attribution irréprochable des valeurs de mesure des échantillonneurs passifs à l'endroit de mesure, il est nécessaire d'indiquer les "Codes Passam"

Conservation et expédition

On doit conserver, si possible, les échantillonneurs passifs exposés, de même que les neufs, au réfrigérateur et dans l'obscurité. Si ce n'est pas possible, dans un lieu sans variations extrêmes de température.

Prudence est recommandée lors qu'on laisse des échantillonneurs passifs exposés dans une voiture fermée, par des températures estivales.

Les échantillonneurs exposés doivent être envoyés régulièrement à l'analyse, au moins une fois par 2 mois.

Exploitation

Le calcul de la concentration dans l'air ambiant se fait à la mode suivant.

$$C_u = \frac{(m_d - m_b) \cdot 10^6}{SR \cdot t}$$

C_u :	Concentration ambiante	[$\mu\text{g}/\text{m}^3$]
m_d :	quantité absorbé	[μg]
m_b :	blanc	[μg]
SR:	Vitesse de prélèvement	[ml/min]
t:	Expositionszeit	[min]

La vitesse de prélèvement est 11.9 ml/min à 20°C.